



RONDE DE KERITY - REGLEMENT 15 AOÛT 2023

1- PRESENTATION

l'US KERITY est une association comprenant la section Football et la section Ronde de Kéryty qui organise la Ronde. Cette organisation bénéficie du concours :

- Du Trégor Goélo Athlétisme pour la couverture technique, club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme ; la course est inscrite au calendrier de la C R C H S.
- De la ville de Paimpol
- De partenaires économiques
- De 100 bénévoles

2- INSCRIPTIONS

Toute personne qui remplit une fiche d'inscription est réputée avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés ou non, femmes et hommes. Les concurrents handisports sont également accueillis, uniquement sur le 10 et 5 km. (Prendre contact avec les dirigeants lors de l'inscription).

LES INSCRIPTIONS PEUVENT ETRE FAITES :

- En ligne par internet jusqu'au 15 Août 2023 à 06 H 00 sur le site : <https://listino.fr/rdk-2023>

La licence ou le certificat médical devra être OBLIGATOIREMENT SCANNE(E) ET MIS(E) EN PIECE JOINT(E) POUR VALIDER LE DOSSIER

- Soit une licence de la FFA (Athlé compétition, Athlé santé loisirs option Running ou un Pass Running).
- Soit une licence FF Triathlon, FF Orientation et Pentathlon Moderne
- Soit joindre un certificat médical

Les coureurs étrangers sont soumis à la même réglementation que les athlètes français.

MODELE DE CERTIFICAT MEDICAL

Je, soussigné : (nom, prénom et adresse du médecin)

Certifie avoir examiné : (Monsieur, Madame, Mademoiselle...Nom et Prénom)

Né(e) le : JJ/MM/AAAA

Et avoir constaté l'absence (ou que l'intéressé ne présente pas) de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Date, signature et cachet du médecin.

3- DROITS D'INSCRIPTION

- Courses jeunes (EA, Poussin.e.s, Benjamin.e.s, Minimes) : 2,5€
- Populaires : 10,5€ avant le 15 Août 08 h (12€ sur place le jour de la course – arrêt des inscriptions 1 h avant le départ)
- 21.100 KM : 12,5€ avant le 15 Août 08 h (15€ sur place le jour de la course – arrêt des inscriptions 1 h avant le départ)

- 10 KM : 12,5€ avant le 15 Août 08 h (15€ sur place le jour de la course – arrêt des inscriptions 1 h avant le départ)
- Randonnée : 5 €

L'inscription en ligne est sans surcoût pour le participant ; l'organisateur prend en charge les frais d'inscription.

4- DOSSARDS

Le dossard est obligatoire et devra :

- Être apposé sur la poitrine bien à plat,
- Être ni plié, ni froissé et épinglé aux quatre coins
- Laisser apparaître l'espace publicitaire du partenaire de l'organisateur

5- RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards pourront être retirés à partir du 12 Août de 10h à 18h jusqu'au 14/08 à 17 h au secrétariat. Le jour de l'épreuve à partir de 8 h pour le 21.1 km. A partir de 10 H pour les autres courses au stade de football, rue de Cruckin à 100 mètres du départ. **Fin des inscriptions 1 h avant chaque course.**

ATTENTION !!!! Le 10 km est limité à 500 coureurs, le 21.100 km à 300 coureurs, et le 5 km à 200 coureurs

6- DROIT A L'IMAGE ET DRONE

Le fait de remplir une fiche d'inscription autorise les organisateurs à utiliser les images des concurrents (photos ou films) sur lesquelles ils pourraient apparaître. Les coureurs acceptent le survol d'un drone qui filmera la course dans le respect des règles de sécurité.

7- ANNULATION

En cas d'annulation d'inscription ou de non présentation au départ de la course, le montant de l'engagement restera acquis à l'organisation. Les concurrents ne pourront prétendre à aucun remboursement ou indemnisation. (Art.24 : règlements des courses).

8- PARCOURS

Le parcours a été mesuré par des officiels de la FFA selon les règles IAAF. Il présente une alternance d'itinéraires urbains et maritimes sur sol stable, bitumé ou en stabilisé. Le parcours présente quelques dénivelés sans difficulté majeure. Panneaux indicatifs à chaque kilomètre pour les 21.100km, 10 et 5 km.

9- SECURITE

Le parcours est interdit à toute circulation. Il est, cependant, conseillé la plus grande vigilance en zone urbaine ouverte aux piétons et aux automobilistes ne respectant pas les interdictions. La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisateur.

L'accompagnement en bicyclette, VTT, roller ou tout autre moyen mécanisé ou motorisé est formellement interdit sur l'ensemble du parcours sous peine de disqualification.

10- ASSURANCES

La compétition et l'organisation sont couvertes par une police responsabilité civile prise par l'organisateur. Les licenciés bénéficient de la couverture de la licence fédérale. Les non licenciés doivent prendre – et c'est obligatoire- leurs dispositions pour leur couverture personnelle de responsabilité civile.

11- POSTES DE SECOURS

Un poste de secours avec des moyens mobiles se trouve au départ et à l'arrivée. Un médecin est également présent à l'arrivée.

12- RAVITAILLEMENTS

Trois postes de ravitaillement sont à la disposition des coureurs. Seuls ces postes de ravitaillement de l'organisation sont autorisés sous peine de disqualification.

13- ACCES ET STATIONNEMENT

Nous vous demandons de respecter les recommandations suivantes :

- Prendre connaissance des accès et suivre les panneaux indicateurs.
- Ne pas stationner de manière sauvage, toute infraction au stationnement pouvant être verbalisée.
- Le stationnement sur le circuit est formellement interdit sous peine d'enlèvement.

14- CLASSEMENTS ET RESULTATS

Le chronométrage sera validé par des officiels de la FFA pour le 10 km labellisé.

Les résultats seront affichés à l'arrivée et seront consultables le soir même sur le site de LISTINO et de la course. Les réclamations devront être déposées dans les 30 minutes suivant l'affichage. Un classement apparaîtra dans les catégories suivantes :

CATEGORIES SAISON 2023– Hommes et Femmes

Éveil Athlétique	1 km	2014-2016
Poussins	2 km	2012-2013
Benjamins	2.500 km	2010-2011
Minimes et pop	5 km	2008-2009
Cadets	10 km seulement	2006-2007
Juniors	10 et Semi-Marathon	2004-2005
Espoirs	10 et Semi-Marathon	2001-2003
Seniors	10 et Semi-Marathon	1989 -2000
Master 0	10 et Semi-Marathon	1984 - 1988
Master 1	10 et Semi-Marathon	1979 - 1983
Master 2	10 et Semi-Marathon	1974 - 1978
Master 3	10 et Semi-Marathon	1969 - 1973
Master 4	10 et Semi-Marathon	1964 - 1968

15- RECOMPENSES ET LOTS

Courses jeunes : un tee-shirt aux trois premiers de chaque catégorie (garçons et filles), plus une médaille à chaque arrivant.

5 km. Populaires (Trophée Roger VION) : médailles aux 3 premiers (femmes et hommes), plus un tee-shirt à chaque participant.

10 km (Trophée Guy LE CORRE) : bons d'achat pour les trois premiers, (femmes et hommes), une médaille aux vainqueurs individuels par catégorie et un tee-shirt à chaque participant.

Semi-Marathon. (Trophée H. JOUANJEAN) : bons d'achat pour les trois premiers, (femmes et hommes), coupes et médailles aux vainqueurs individuels par catégorie et un tee-shirt à chaque participant.

Enfin, un tirage au sort (3 *week-end, des repas gastronomiques...etc.*) aura lieu à partir de 17 h.30 au podium, sur les arrivants populaires, 10 km et Semi-Marathon. Présence obligatoire, sinon le lot fera l'objet d'un nouveau tirage ; en cas de gagnant mineur, présence d'un représentant légal obligatoire.

16- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisateur s'est engagé à respecter les points suivants :

- Mettre des containers et poubelles à la disposition des coureurs, spectateurs et organisateurs au départ / arrivée et aux points de ravitaillement.
- Utiliser des produits recyclables ou recyclés, chaque fois que cela est possible.
- Éviter les surplus d'emballage ou jetables.
- Limiter les déplacements motorisés.
- Respecter et laisser les lieux publics propres.
- Respecter l'organisation, les sentiers, le bord de mer, l'ensemble des parcours et des zones définies